

COMPTE-RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 21 MARS 2014

Présents : M. Noël BERTHOU – Mme Joëlle LE MOULEC – M. Jean-Claude MELLARÉ

M. Jean-Pierre CHATELAIN – M. Pascal LAMOTTE – Mme Isabelle BEAUCLAIR - M. Sylvain FIRMIN –

M. Laurent DUCHATEAU - Mme Armelle COELHO de MATOS - M. Didier MARLAY et M Patrick MONTIER

Excusés : M Thierry PAIMPOL qui a donné un pouvoir à M Pascal LAMOTTE

Non excusé : Mme Patricia LOUEDEC

Secrétaire de séance : Pascal LAMOTTE

Début de la séance 18h

Le Compte-rendu de la précédente réunion est lu et approuvé.

COMPTE ADMINISTRATIF 2013 BUDGET ASSAINISSEMENT :

Lecture de la synthèse du compte administratif 2013 par M MÉLLARÉ :

En section d'exploitation:

- Le total des mandats émis s'élève à 38 443.89€
- Le total des titres émis s'élève à 46 858.60€
- ***Recettes – dépenses : 46 858.60 – 38 443.89 = 8 414.71€***
- Résultat reporté n-1 **17 699.60€**

En section d'investissement :

- Le total des mandats émis s'élève à 17 364.88€
- Le total des titres émis s'élève à 80 662.02 €
- ***Recettes – dépenses : 80 662.02 – 17 364.88 = 63 297.14€***
- Résultat reporté n-1 **31 139.70€**

Le résultat de l'exécution de l'exercice 2013 présente

- Un solde positif cumulé en section d'exploitation d'un montant de
(8 414.71 + 17699.60) 26 114.31€
- Un solde positif cumulé en section d'investissement d'un montant de

(63 297.14 + 31 139.70) 94 436.84€

Affectation du résultat (pour le budget 2014) :

Excédent d'exploitation reporté en recettes 001 : **26 114.31€**

Excédent d'investissement reporté en recettes 002 : **94 436.84€**

Hors de la présence de Monsieur le maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

→ *Approuve le compte administratif 2013 du budget assainissement conforme au compte de gestion 2013.*

→ *Approuve l'affectation du résultat*

M MÉLLARÉ explique que les recettes sont élevées car il y eu des subventions tardives.

M BERTHOU intervient en expliquant qu'il n'y aura plus de subvention pour l'assainissement et qu'il faut penser au renouvellement du réseau qui devra alors être financé sans aucune aide.

COMPTE ADMINISTRATIF 2013 BUDGET COMMUNAL :

Lecture de la synthèse du compte administratif 2013 par M MÉLLARÉ :

Restes à réaliser en section investissement :

- Les dépenses engagées et non mandatées s'élèvent à **44 947.50€**
- Les recettes engagées et non titrées s'élèvent à **7 166€**

En section de fonctionnement :

- Le total des mandats émis s'élève à 539 599.30€
- Le total des titres émis s'élève à 582 209.01€
- ***Recettes – dépenses : 582 209.01-539 599.30 = 42 609.71€***
- Résultat reporté n-1 **11 576.12€**

En section d'investissement :

- Le total des mandats émis s'élève à 117 146.42€
- Le total des titres émis s'élève à 141 350.56 €
- ***Recettes – dépenses : 141 350.56 – 117 146.42 = 24204.14***
- Résultat reporté n-1 **35 379.08€**

Le résultat de l'exécution de l'exercice 2013 présente

- Un solde positif cumulé en section de fonctionnement d'un montant de

(42 609.71 + 11576.12) 54 185.83€

- Un solde positif cumulé en section d'investissement d'un montant de

(24 204.14 + 35379.08) 59 583.22€

- ♦ ***Solde positif cumulé – restes à réaliser en dépenses + restes à réaliser en recettes : 59583.22 – 44 947.50 + 7166= 21 801.72€***

Affectation du résultat (pour le budget 2014) :

Excédent de fonctionnement reporté en recettes 001 : **54 185.83€**

Excédent d'investissement reporté en recettes 002 : **21 801.72€**

Hors de la présence de Monsieur le maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

→ Approuve le compte administratif 2013 du budget communal conforme au compte de gestion 2013.

→ Approuve l'affectation du résultat

M BERTHOU intervient en constatant que le budget a été exécuté correctement et que certains travaux notamment au niveau de l'école auraient pu être engagés.

Fin de la séance 19h05.

